

## Un nouveau directeur chez Logissia

Yves Ferron a pris ses fonctions à la tête du bailleur social, début avril. Il remplace Stéphane Aulert, parti à la retraite.



Yves Ferron, 53 ans, est le nouveau directeur de Logissia, l'un des principaux bailleurs sociaux de l'Orne.

PHOTO : OUEST-FRANCE

« J'ai débord découvert le patrimoine et les collaborateurs. Je vais maintenant aller à la rencontre des élus locaux, notamment ceux chez qui nous avons des opérations de renouvellement urbain. » Yves Ferron, 53 ans, a pris ses fonctions à la tête de Logissia, l'un des principaux bailleurs sociaux de l'Orne, le 1<sup>er</sup> avril. Il devra mener à bien les grands chantiers en cours dans les quartiers Saint-Michel, à Flers, Vallée-d'Auge, à Argentan et La Madeleine, à L'Aigle.

« Ce sont des projets d'envergure »

« Ce sont des projets d'envergure pour lesquels nous assurons parfois la démolition et la reconstruction des bâtiments selon les standards actuels. Il nous faut aussi trouver comment reloger les habitants dans les communes alentour. D'où la nécessité pour moi de prendre contact avec les élus. »

Yves Ferron arrive de Reims, dans la Marne, où il était directeur de l'habitat social pour la Caisse d'Épargne grand Est Europe, mais il connaît déjà bien l'Orne. Du moins le Perche, où il habite depuis six ans. Si sa prise de

fonction n'a été effective que le 1<sup>er</sup> avril, il a travaillé trois semaines avec son prédécesseur, Stéphane Aulert, pour assurer la passation.

Il devra faire face aux nouveaux enjeux écologiques et à la transformation de l'habitat qui en découlent.

« Cela fait longtemps que nous ne construisons plus de barres d'immeubles, nous privilégions les habitations collectives de quarante logements maximum, nous développons aussi beaucoup l'habitat individuel. » Les bailleurs font face à de nouvelles contraintes, elles représentent parfois un véritable casse-tête pour le renouvellement des quartiers.

« Nous avons des opérations de seconde vie, elles permettent de rénover entièrement des bâtiments, mais selon les réseaux auxquels ils sont reliés, ils se retrouvent souvent avec une étiquette énergétique D. Or, nous n'avons plus le droit de proposer des logements de ce type. Il faut trouver les bonnes astuces pour conserver un parc décent pour nos locataires. C'est notre mission première. »

Églantine FERÉY.

## Logissia

Dans un article consacré au directeur de Logissia, Yves Ferron, ce dernier n'a pas été cité avec précision. Le bailleur social a bien le droit de proposer des logements de catégorie énergétique D mais ne bénéficie « pas des financements de l'État pour ce type de logement en rénovation seconde vie ».